

Racisme et football

une symbiose
paradoxe

Publication de BePax
Paraît 5 fois par an

OCTOBRE
NOVEMBRE
2018

Sommaire

Comité de rédaction

Benjamin Peltier,
Edgar Szoc,
Laetitia Werquin,
Simon Lechat,
Martin Vander Elst.

Rédaction-Administration

ASBL BePax
Chaussée Saint-Pierre, 208
1040 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 896 95 00
E-mail : info@bepax.org
facebook.com/bepaxasbl
www.bepax.org

Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Mise en page
www.acg-bxl.be

RGPD... QUID ?

Vous l'avez sans doute déjà reçu dans vos boîtes aux lettres informatiques, mais il est primordial de le rappeler : BePax s'est toujours engagée à respecter la confidentialité des données de ses affiliés ! Avec le nouveau règlement général sur la protection des données, nous poursuivons dans cette direction. Vous pourrez trouver toutes les informations à ce sujet sur notre site internet, ou en contactant info@bepax.org !

EDITO 3

DOSSIER

**Sanction contre le racisme :
entre insuffisance et manque d'application** 4

Simon Lechat 4

Le football se prête-il au racisme ? 6

Simon Lechat 6

Damso : autopsie d'une polémique 8

Edgar Szoc 8

ACTUALITÉ

**Ce que le racisme et l'antiracisme
nous disent des identités blanches !** 11

Nicolas Rousseau 11

Racisme et football : une symbiose paradoxale

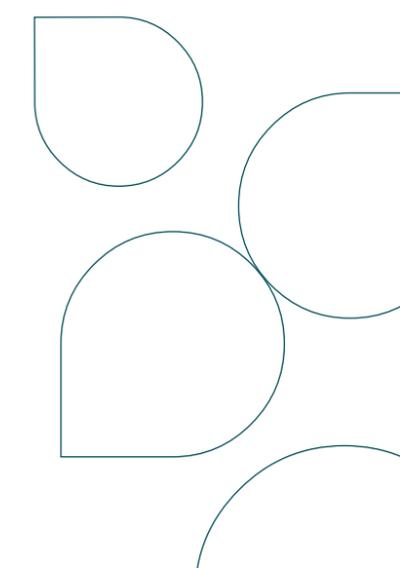
Il y a quelque chose de vertigineux à voir les mêmes supporters scander en l'espace de quelques instants à peine, le nom de Romelo Lukaku pour le féliciter d'un but, et hurler des cris de singe à l'adresse d'un joueur afro-descendant de la nation d'en face. Vertigineux et hélas particulièrement fréquent.

Si elles ont pendant des décennies préféré fermer les yeux sur un phénomène omniprésent mais peu dénoncé – ou dénoncé par des personnes dont l'accès à la parole publique était limité – les autorités en charge de l'organisation belge, européenne et mondiale des compétitions de football ont été contraintes depuis quelques années de reconnaître et d'affronter ce qu'elles préféreraient mettre sous le tapis.

Force est toutefois de constater que cette prise en compte demeure largement cosmétique, fondée sur une vision assez naïve du phénomène raciste et donc peu à même d'y apporter des réponses beaucoup plus structurée qu'un rassurant et inefficace "Touche pas à mon pote". Les actions symboliques menées, les commissions réunies, les grandes déclarations de principe donnent l'impression qu'Union, belge, UEFA et FIFA sont passées directement de la politique de l'autruche à celle des Bisounours.

Les optimistes y verront un pas dans la bonne direction. Les réalistes verront qu'au-delà des tentatives hésitantes de policer les comportements les plus scandaleux, les discriminations demeurent la règle dans l'organisation des compétitions et des carrières des joueurs. Un système aussi profondément imprégné de références racistes ne se transforme évidemment pas en quelques années mais il se transformera encore moins en continuant à nier le caractère structurel et pas seulement superficiel des logiques qui président à l'organisation du monde du football.

Benjamin Peltier



Dossier

Sanction contre le racisme : entre insuffisance et manque d'application

Décembre 2017, en prévision du duel entre Anderlecht et le FC Bruges, le CCOJB (Comité de coordination des organisations juives de Belgique) adresse un courrier¹ aux dirigeants du club brugeois afin que ce match ne soit pas une nouvelle fois l'occasion pour certains supporters brugeois d'entonner le chant : "Al wie niet spring is een Jood" (qui ne saute pas est un juif). Cette demande claire ne fut toutefois pas suivie d'effet, de nombreux fans brugeois l'entonnant de plus belle lors de la rencontre². Le 29 décembre c'est le club de Courtrai qui se fait remarquer, ses supporters adressant de nombreux cris de singe au standardman Uche Agbo, après son exclusion.

Dans les deux cas ces incidents ne sont pas les premiers du genre, dans les deux cas ils n'entraînent aucune intervention de la part de l'arbitre et dans les deux cas les clubs se virent infliger une amende de 1 000 euros³, une somme dérisoire pour des clubs brassant des millions d'euros chaque année.

Ce genre d'incidents et l'absence de zèle pour les contrer montrent à quel point les autorités du football peinent à lutter sérieusement et efficacement contre un phénomène récurrent en Belgique et ailleurs. Certes il serait préférable que le racisme dans le football n'existe pas et que les autorités n'aient même pas à devoir sanctionner pareils agissements mais vu leur récurrence, une action forte et réfléchie paraît néanmoins indispensable. Alors qu'on fait les autorités du

football ces dernières années pour lutter efficacement contre le racisme ?

Bien que les statuts⁴ de la FIFA (la Fédération internationale de football) prévoient des suspensions ou des exclusions en punition de tels comportements, l'instance mondiale du football a semblé pendant longtemps ne pas réellement prendre le problème en compte. Ainsi en 2011 encore, son ancien président Sepp Blatter n'hésitait pas à commenter ainsi les propos racistes entre joueurs : "L'un des joueurs peut peut-être avoir à l'égard d'un autre un mot, un geste qui n'est pas correct. Mais celui qui en est la cible doit se dire : "C'est un jeu (...) et, à la fin du jeu, on doit se serrer la main". Sur le terrain, on dit parfois des choses qui ne sont pas très correctes. A la fin du match, c'est fini et on peut se comporter mieux au suivant⁵".

Néanmoins deux ans plus tard la Fifa décidera la mise en place d'une "task force anti-discrimination" avec pour mission la recherche de moyens pour lutter contre le racisme dans le football⁶. Cette task force fut pourtant dissoute en 2016, la Fifa déclarant qu'elle avait rempli ses missions⁷. Une décision qui n'étonna pas plusieurs de ses membres qui se sont alors plaints des trop rares réunions et de l'absence de résultats de cette task force⁸. À la déception suscitée par cette décision s'ajoutait l'inquiétude car la Coupe du Monde 2018 en Russie approchait. Or le pays connaît un nombre important d'incidents racistes dans les stades ces dernières années⁹, même si en décembre 2017 Giovanni Infantino, le nouveau président de la Fifa a tenu à rassurer en affirmant qu'en cas d'incidents racistes, différentes mesures

pourraient être prises comme l'interruption d'une rencontre, voire son arrêt définitif¹⁰. Reste à savoir si ces mesures seront effectivement appliquées si des incidents racistes devaient se produire car en effet trop rare sont les arbitres qui osent prendre ce type de décision alors que le règlement le permet dans plusieurs pays.

Si la Fifa a décidé de supprimer cette task force anti-discrimination ce serait aussi parce qu'elle aurait transmis le flambeau à plusieurs fédérations continentales ou nationales. Ainsi l'UEFA (l'Union européenne de football) a mis en place en 2013 un nouveau règlement censé lutter plus sévèrement contre le racisme¹¹. Cependant, beaucoup ont crié à la farce face à des mesures jugées trop tendres pour réellement inciter les fédérations nationales et les clubs à agir. (50 000 euros d'amendes en cas d'incidents racistes, soit presque une bouchée de pain pour de nombreux clubs ou fédérations).

Au niveau des fédérations nationales, de nouveaux règlements ont vu le jour ces dernières années. Ils ne sont toutefois pas toujours appliqués ou alors sont décriés pour leur absurdité. En Italie par exemple il faut qu'au moins 1% des supporters d'une tribune se rendent coupable de racisme pour prendre des sanctions contre un club¹².

En Belgique, suite aux incidents racistes de Bruges et Courtrai, la Pro League a décidé de durcir son arsenal répressif en matière de racisme¹³. Reste à savoir si ces mesures seront bien appliquées, si elles dissuaderont les supporters de se livrer à des actes racistes et si elle seront assez contraignantes pour inciter les clubs à tout faire pour les empêcher.

Une fois qu'ils sont menacés de sanctions les clubs sont souvent les premiers à affirmer qu'ils feront tout pour punir les coupables de racisme. Mais que font-ils en matière de prévention, pour éviter, tout simplement, que les problèmes ne surviennent. Certains de ces problèmes sont connus depuis longtemps comme c'était le cas à Bruges mais il faut trop souvent attendre la menace imminente d'une sanction pour que les clubs commencent à agir.

Si différentes mesures ont donc vu le jour ces dernières années, elles semblent souvent largement insuffisantes et trop rarement mises en œuvre.

Pourquoi ce manque d'action récurrent de la part des dirigeants du monde du football ? Le problème n'est-il pas vraiment grave à leurs yeux ? Y a-t-il une crainte de froisser les supporters en sanctionnant les coupables ?

Au-delà des sphères dirigeantes on peut aussi interroger le rôle des supporters dans la lutte contre le racisme au sein du football. Certes il n'est souvent le fait que d'une minorité mais le racisme dans les stades se pratique généralement aux yeux de tous. Il est probable que bien des supporters, quoique opposés au racisme, ne voient dans ces actes qu'une sorte de "folklore" auquel il peut même leur arriver de participer. Sans cette indifférence, voire cette participation d'une bonne partie des supporters, il est probable qu'il n'y aurait pas autant d'incidents racistes : il suffirait que leur auteurs soient conspués par les autres supporters.

La lutte contre le racisme dans le football passera peut-être par

une sévérité accrue dans les règlements, mais les profusions de lois permettent rarement de régler un problème social tant qu'on ne traite pas sa source. Que ce soit dans les tribunes d'un stade professionnel ou amateur, devant la télé en famille ou encore dans un bar, on ne pourra jamais tout sanctionner. Reste alors à régler cette question : pourquoi ce racisme dans le football et pourquoi des gens qui n'accepteraient pas de propos racistes en dehors du cadre du football les tolèrent-ils, voire y participent ?

Simon Lechat

Y-a-t-il une crainte de froisser les supporters en sanctionnant les coupables ?

- 1 - https://www.rtb.be/info/societe/detail_le-chant-a-caractere-antisemite-des-supporters-du-fc-bruges-le-ccoj-adresse-un-courrier?id=9790123
- 2 - <https://www.walfoot.be/fra/news/lis/2017-12-17/le-chant-antisemite-a-encore-ete-entonne-par-les-fans-brugeois>
- 3 - <http://www.7sur7.be/7s7/fr/2747/FC-Bruges/article/detail/3335087/2017/12/27/Le-parquet-de-l-UB-demande-1000-euros-d-amende-pour-le-FC-Bruges.dhtml>, <http://www.dhnet.be/sports/football/division-1a/standard/incidents-lors-de-courtrai-standard-1-match-de-suspension-pour-agbo-1000-euros-pour-courtrai-et-500-euros-pour-le-standard-5a4b8bd4cd70b09cef6bd4fb>
- 4 - http://resources.fifa.com/mm/document/affederation/generic/02/78/29/07/fifastatutswefbr_french.pdf
- 5 - http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/11/17/football-blatter-derape-sur-le-racisme_1605288_3242.html
- 6 - <http://fr.fifa.com/sustainability/news/y=2013/m=3/news=fifa-onu-ensemble-contre-racisme-dans-sport-2039417.html>
- 7 - http://www.lemonde.fr/football/article/2016/09/26/football-mission-accomplie-la-fifa-dissout-son-groupe-de-travail-contre-le-racisme_5003715_1616938.html
- 8 - http://www.lepoint.fr/sport/football-face-au-racisme-la-fifa-continue-de-nager-en-plein-deni-30-09-2016-2072451_26.php
- 9 - <https://sport.francetvinfo.fr/coupe-du-monde-de-football/racisme-l'inquietude-grandit-pour-le-mondial-2018-en-russie-420713>
- 10 - <http://rmcsport.bfmtv.com/football/mondial-2018-infantino-menace-de-mettre-fin-aux-matches-en-cas-de-racisme-dans-les-stades-1313628.html>
- 11 - https://fr.uefa.com/MultimediaFiles/Download/Regulations/uefaorg/UEFACompDisCases/02/37/00/89/2370089_DOWNLOAD.pdf
- 12 - <http://sport24.lefigaro.fr/le-scan-sport/2017/05/03/27001-20170503ARTFIG00126-insultes-racistes-muntari-suspendu-un-match-pour-comportement-non-reglementaire.php>
- 13 - https://www.rtb.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail_la-pro-league-adopte-son-plan-contre-le-racisme-dans-les-stades?id=9845749

Le football se prête-il au racisme ?

“Le foot est un sport d’imbéciles racistes”, clament bien des détracteurs de ce sport. “Non, s’il y a du racisme dans le football c’est parce que la société est raciste !”, rétorquent alors bien des fans de football. Il y a probablement de l’exagération dans la première affirmation et du vrai dans la réponse des amateurs du ballon rond et ce d’autant plus à l’heure où l’extrême-droite progresse partout à travers la planète. Ce constat ne doit pourtant pas empêcher de se demander si le racisme ne trouve pas dans le football plusieurs terrains propices à son développement et quelles en seraient les causes.

Dans leur ouvrage “Football et identités”, Jean Michel De Waele et Alexandre Husting rappellent que “le sport moderne est apparu dans nos sociétés occidentales au XIX^e siècle à un moment où se déployaient également le processus de formation des identités au sein des nations. (...) Il devint dès lors normal que le sport, comme le folklore, les hymnes, langues ou l’histoire, puisse être amené à constituer un ressort important dans l’incarnation et l’expression de l’identité voir des identités. La polymorphie du sport s’y prêtant fort bien et le cadre sportif constituant un contexte idéal pour assurer la cohésion entre les individus¹”. De Waele et Husting ajoutent plus loin que “pour s’affirmer l’identité sportive a besoin d’un affrontement car l’identité elle-même se définit par opposition à l’autre. L’affirmation du “Nous” et l’identification des “Autres” se réalisent au travers de l’affrontement dont – si on en sort victorieux- “nous” (joueurs et spectateurs) devenons les vainqueurs²”.

Dans un tel contexte, l’identification à une équipe de foot peut ainsi facilement entraîner la survalorisation du groupe auquel on prétend appartenir et la dévalorisation du groupe qu’on assigne comme différent. Dans ces conditions, il n’est guère étonnant que des discours racistes voient le jour et se perpétuent dans le football. Le cas de l’Ajax d’Amsterdam en offre une belle illustration : le club étant situé à proximité d’un important quartier juif d’Amsterdam, les supporters du club se revendiquent souvent du judaïsme dans leurs chants. Face à cette affirmation identitaire de nombreux rivaux de l’Ajax s’adonnent fréquemment à des chants antisémites quand ils jouent contre ce club.

Toujours selon De Waele et Husting, les qualificatifs employés par les commentateurs pour parler des styles de jeu seraient marqués au coin des vertus alléguées à chaque

nationalité : “le “jeu à la française” fait de technique et de finesse, ou le “jeu à l’allemande” plus physique, ou “à la brésilienne” très esthétique³”. Des stéréotypes associés à une nationalité ou à une couleur de peau, il en existe beaucoup d’autres dans le football. Ils peuvent parfois revêtir un caractère (en apparence) valorisant. Ainsi, on entend souvent que les Noirs sont grands et costauds ou que les Asiatiques sont très polis et travailleurs. Si ces stéréotypes peuvent être considérés comme positifs, ils relèvent néanmoins d’une forme d’essentialisation qu’il est difficile de pas considérer comme raciste au même titre – quand bien même ce serait de manière inversée – que des stéréotypes négatifs comme ceux qui prétendent que les Noirs seraient un peu bête ou que les Asiatiques seraient de petite taille.

Quel racisme dans les stades ?

L’explication du racisme dans le football doit aussi tenir compte des groupes d’extrême-droite qui se sont infiltrés parmi les supporters de nombreux clubs et équipes nationales. Ces groupes profitent du football comme d’un prétexte pour afficher leurs convictions racistes. En Italie, il arrive fréquemment que des supporters associent leur adversaire au judaïsme. On ne vise pas que l’adversaire en procédant ainsi, on trouve aussi un moyen d’affirmer ses convictions racistes.

Si dans de nombreux cas d’actes racistes dans et autour des stades il s’agit uniquement de groupes d’extrême droite très déterminés, il est aussi très vraisemblable que beaucoup de personnes se permettent de tenir des propos qu’elles ne tiendraient jamais en dehors d’un stade de foot. D’une part, il existe donc une partie du public qui profite peut-être du relatif anonymat des stades pour exprimer des convictions racistes qui demeurent cachées en dehors des arènes sportives. D’autre part, quand on voit le nombre des personnes qui entonnent tel ou tel chant raciste (pour ne citer qu’un seul exemple parmi des centaines possibles, le fameux “Qui est juif ne saute pas du Football Club de Bruges), on peut supposer ou tout du moins espérer qu’il existe probablement aussi plusieurs personnes qui se rendent coupables de propos racistes sans l’être vraiment pour autant. L’effet d’entraînement de la foule dans les stades joue très certainement en faveur de ce type de panurgisme de la part des supporters. De plus, dès le moment où les supporters se considèrent comme

un “Nous”, il paraît inconvenant de ne pas suivre ceux qui parlent au nom du “Nous” beaucoup redoutant alors qu’on les associe aux “Autres” s’ils osent se démarquer du groupe. C’est d’ailleurs là un des effets du chant des supporters brugeois : “Qui ne saute pas est un juif” constitue tant un dénigrement des “Autres” qu’une injonction à les dénigrer sous peine de ne plus faire partie du “Nous” et de rejoindre les “Autres”.

Que dire alors de tous les supporters ne se rendant coupable d’aucun acte raciste ? Comment vivent-ils les “débordements” fréquents et font-ils quelque chose pour les empêcher. Ils pourront dire qu’ils n’ont pas à s’excuser de comportement d’autres personnes qui disent soutenir la même équipe et ils auront sans doute raison. Il faut en outre reconnaître que pour ceux qui considèrent que ces actes sont intolérables, s’y opposer n’est pas chose facile. Comment marquer son opposition à un chant simpliste entonné par 2000 supporters quand bien on est 20 000 à le désapprouver ? En effet les chants dans les stades de foot se prêtent souvent facilement aux messages simplistes plus propices à véhiculer une vision (crypto-)raciste du monde qu’à diffuser un antiracisme intelligent.

Enfin il existe encore un ennemi de l’antiracisme dans le football : c’est le discours ramenant le racisme dans les stades à une forme bénigne de folklore et dès lors de stigmatiser, chez ceux qui le dénoncent, un “manque d’humour et de recul”. Pour citer un exemple connu : Bart de Wever avait

déclaré en 2010 que les chants “Et les Wallons c’est du caca” entonnés par les supporters du club de Genk ce n’était que du folklore⁴. Il n’était ni le premier ni le dernier à estimer que les manifestations racistes dans le football n’en sont pas réellement, et à invoquer le second degré à la rescousse de propos indéfendables. Pour argumenter en faveur de ce point de vue on affirme aussi que le football n’est qu’un défouloir, on travestit de cette manière l’idée qui veut que le foot et le sport en général soient un moyen d’oublier ses problèmes. Ainsi on excuse le racisme et on serait même tenter de dire qu’on le valorise puisqu’il ne s’agit que d’un jeu où il s’agit de se défouler.

Outre la beauté du spectacle offert pendant un match de foot, l’affirmation d’une identité collective positive est sans doute une des raisons qui explique l’attrait important pour le football. Est-il cependant possible de ne pas sacrifier cette d’identité collective si l’on veut lutter contre le racisme dans le football ? Les exemples le prouvant sont heureusement nombreux, et si l’on veut continuer à faire vibrer cette identité sans qu’elle ne soit un prétexte au racisme, alors il ne faut pas oublier de tendre la main à ces autres “Nous” tout aussi artificiels que nous mais avec qui nous faisons bien partie de la majorité des femmes et des hommes qui aiment le football.

Simon Lechat

Dénoncer le racisme, ce serait manquer d’humour.

1 - Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, *Football et identités*, Éditions de l’Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 2008, p. 7.
2 - *ibid.*, p. 12
3 - *ibid.*, p. 13
4 - “Les Wallons, c’est du caca”: pas raciste, selon B. De Wever

Damso

autopsie d'une polémique

Damso a fait figure de bouc émissaire permettant à un système aussi machiste que lui de s'octroyer un brevet de féminisme

Ce fut à coup sûr une des polémiques de l'hiver. Comment pouvait-il en aller autrement pour une affaire qui cochant la plupart des cases de nos obsessions contemporaines. Le choix de l'Union belge de football de confier la réalisation de l'hymne des diables rouges au chanteur Damso, avant d'y renoncer (officiellement d'un commun accord) laisse un goût amer dans la mesure où l'épisode a figé des positions plutôt que d'organiser une discussion. Modeste tentative d'en sortir par le haut.

Un rappel des faits s'impose. Novembre 2017 : l'Union belge de football annonce que le rappeur Damso succèdera au Grand Jojo et à Stromae dans l'historique des interprètes des "hymnes" accompagnant les diables rouges lors des différentes Coupes du monde. De son vrai nom William Kalubi, Damso est âgé de 26 ans. Né à Kinshasa, cet auteur compositeur interprète belgo-congolais est actif dans le monde du rap depuis une douzaine d'années et y connaît un succès phénoménal. Dans une coloration très sombre et violente, ses chansons abordent de manière particulièrement crue des thématiques liées au mépris de classe, au racisme et à son rapport – sombre, violent et cru, lui aussi – aux femmes. Dans ce dernier domaine, certaines formulations sont d'une violence telle qu'il vaut mieux ne pas les reproduire ici.

Immédiatement, la polémique enfle, les camps se figent et s'envoient à la figure les paroles les plus crues de l'artiste pour argumenter leurs points de vue – ce qui produit un effet d'irréalité pour le moins surprenant... Sortir des paroles de rap de leur "écosystème naturel" des festivals, des salles de concert ou des casques audio

des adolescent.e.s pour les évoquer dans les journaux télévisés ou les débats du dimanche produit le même effet d'étrangeté que d'imaginer un cours d'Emmanuel Levinas à la tribune d'un stade de football.

La polémique a en effet rapidement quitté les univers du rap et du football pour s'inviter dans le monde politique. Le ministre de la coopération au développement, Alexander De Croo, a par exemple manifesté publiquement sa désapprobation face à la décision de l'Union belge. "La promotion de Damso comme porte-étendard donne son aval au sexisme dont il est le champion", déclare également le Conseil belge des femmes francophones dans une lettre adressée à l'Union belge de football et aux sponsors de diables rouges¹.

Quatre mois plus tard, en pleine semaine internationale des droits des femmes, suite à la pression médiatique et – surtout – de ses principaux sponsors, l'Union belge annonce qu'elle et Damso ont décidé de commun accord de renoncer au projet², et que diables rouges et supporters iront donc sans hymne en Russie.

1 - L'intégralité du texte "Carton rouge à Damso" est disponible ici : <https://www.cffb.be/carton-rouge-a-damso/>.

2 - La chanson, qui avait été déjà enregistrée par Damso au moment de la décision de mettre fin au contrat, sera finalement diffusée sous forme de chanson bonus ajoutée au nouvel album du chanteur, *Lithopédion*.



Une bonne conscience à bon marché

Comment interpréter cette succession d'événements ? Le choix de Damso paraît difficilement défendable au vu du caractère fédérateur qu'est censé revêtir un hymne de football et incarner celui qui le chante. On imagine aisément que les hommes qui constituent l'immense majorité du pouvoir décisionnel au sein de l'Union belge n'ont pas envisagé une seule seconde ce que leur choix pouvait avoir de blessant pour la moitié de la population à laquelle ils n'appartiennent pas. On imagine même assez facilement à quel point ils ont pu se féliciter d'un choix audacieux, hors des sentiers battus et manifestant une ouverture à la diversité de la société belge et sa jeunesse. Peut-être d'ailleurs, ce choix malheureux signale-t-il également la difficulté à trouver des personnalités fédératrices dans nos sociétés de plus en plus diversifiées.

Il ne s'agit donc pas ici d'une tentative de "réhabilitation" ou de défense d'un choix initial manifestement mal avisé. Face à la violence de certaines paroles du chanteur, les arguments portant sur "les codes spécifiques du rap", le "second degré", la "mise en scène d'un double fictif servant d'exutoire à des pulsions sublimées par la fiction", paraissent peser très peu quand bien même elles ne sont pas entièrement dénuées de pertinence.

Sans défendre le bien-fondé de Damso à incarner le rassemblement de la Belgique – et singulièrement des femmes et des hommes –, on peut toutefois s'interroger légitimement sur la tournure prise par la polémique et l'hypocrisie massive qui y a présidé. Au final, tout se passe comme si Damso avait fait figure de

bouc émissaire offrant la possibilité à tout un système aussi machiste que lui de s'octroyer à bon marché un brevet de féminisme.

Il faut en effet être particulièrement peu sensible à l'ironie pour ne pas voir ce qu'a d'absurde le constat du retrait de Damso sous la pression d'un annonceur dont le slogan historique est "Les hommes savent pourquoi", et de grotesque d'entendre la CEO de Proximus, Dominique Leroy, exiger le retrait d'un chanteur qui se produit par ailleurs dans des festivals sponsorisés par la même entreprise.

Par ailleurs, les choix préalables de l'Union belge en matière d'interprète d'hymnes ne se sont pas toujours portés sur des artistes connus pour leur langage châtié à l'égard des femmes ou des minorités³. On peut évidemment se réjouir que les mentalités aient évolué et que ce qui passait naguère pour de la gaudriole sans conséquence apparaisse désormais socialement inacceptable et que les minorités agressées aient gagné un accès à la parole publique permettant de défendre leur dignité. On peut tout autant déplorer que la défense de cette dignité apparaisse beaucoup plus aisée quand elle opère au détriment d'un représentant d'une autre minorité.

En sortir par le haut

C'est de ce constat que naît l'arrière-goût d'amertume de la polémique : cette impression d'une bonne conscience achetée à bon marché au détriment d'un coupable idéal, ainsi que le sentiment que le débat n'a pas mis en scène les interlocuteurs les plus appropriés. Il existe en effet dans le milieu du rap et au sein de la culture hip hop, des femmes et

des collectifs qui se battent pour y défendre une autre idée des rapports de genre que celle qui y domine⁴. Si on ne les a pas entendues, ce n'est pas parce qu'elles ne se sont pas exprimées mais parce qu'on ne leur a pas tendu le micro.

Bref, la polémique a inutilement cristallisé des positions et cimenté des oppositions entre des combats – contre le racisme et contre le sexisme – qui devraient être menés de concert. Une des raisons majeures qui explique la stérilité de la discussion réside donc dans le fait que la parole n'a pas été donnée aux bonnes personnes – ou en tout cas, pas à certaines des principales concernées, celles qui auraient été capables de parler du rap avec d'autres mots que ceux du mépris culturel et de classe.

Finalement, la seule personne que la polémique aura – peut-être permis de faire évoluer, c'est Damso lui-même : à l'occasion de la sortie de *Lithopédion*, son nouvel album, il a en effet déclaré à *Libération* avoir récemment acheté *Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir* et *King Kong Theorie* de Virginie Despentes⁵.

Edgar Szoc

Les sommes savent-ils vraiment pourquoi ?

- 3- Rappelons pour la bonne bouche les inoubliables vers du Grand Jojo dans *Le tango du Congo* : "J'suis amoureux d'une congolaise. C'est une belle noire. Et elle s'appelle Thérèse Et sa mère est Madame Caca Dans un snack-bar. Au Katanga."
- 4- Lire à ce sujet, Camille Wernaers, "Rap et féminisme : une possible réconciliation" sur le site de la revue *Politique*. <http://www.revuepolitique.be/rap-et-feminisme-une-possible-reconciliation/>. Camille Wernaers y évoque notamment la figure de la rappeuse française Chilla, qui dans le morceau *sale chienne* se réapproprie les insultes qui lui sont adressées – sur le modèle de la réappropriation par les Afro-américains de l'insulte *Nigger*.
- 5- Marie Ottavi, "Damso le diable noir", *Libération*, 14 juin 2018. Disponible sur : https://next.liberation.fr/musique/2018/06/14/damso-le-diable-noir_1659141.

Actualité

Ce que le racisme et l'antiracisme nous disent des identités blanches !

Confrontées à l'ampleur du racisme anti-Noirs, les personnes blanches sont souvent surprises. Et pourtant, comment est-il encore possible de ne pas savoir ? Qu'est-ce que cela nous dit du lien entre le racisme et cette société majoritaire que sont les personnes blanches ?



Comment percevez-vous le racisme à l'égard des personnes d'origine africaine dans votre secteur ?". Voilà la question de départ posée, lors d'entretiens informels, à une dizaine de personnes blanches¹, actives dans la création de petites entreprises ou dans le recrutement au sein d'entreprises en région wallonne. Les réactions initiales étaient unanimes : "Chez nous, pas de souci".

La race est constamment absente du débat

Parmi les arguments évoqués pour justifier la supposée absence de racisme dans leur secteur, trois sont revenus chez l'ensemble des répondant.es. Tout d'abord, ce qui compte, ce sont les compétences pour maximiser les chances de réussite et non la couleur de peau : "Dans un secteur tellement concurrentiel, pourquoi diable nous priverions-nous de compétences ?". Ensuite, il ne peut y avoir de souci là où des dispositifs sont mis en place pour les prévenir : "Il y a des formations en interne sur le racisme. La diversité, c'est important pour nous". Enfin, le fait d'avoir engagé ou accompagné un.e Afro-descendant.e dans le lancement de son projet est l'argument ultime. Plusieurs répondant.es ont spécifiquement cité le nom et le prénom de la personne concernée, revenant avec cet – unique – exemple à plusieurs reprises.

Pour la majorité des répondant.es, l'existence d'inégalités s'expliquerait soit par des considérations de classe, soit par des considérations culturelles. Ainsi, les Afro-descendant.e-s sont perçu.e-s, dans les discours, comme émanant a priori d'un milieu social défavorisé et/ou de l'étranger, de l'extérieur, du lointain.

La classe, d'abord : "Si une personne grandit dans la précarité, ça ne change rien qu'elle soit noire ou blanche. C'est injuste, mais c'est comme ça". La race – et les inégalités qu'elle produit – semblent la plupart du temps inféodées à des considérations de classe. De quoi rappeler que les questions liées à la "race" sont encore trop peu abordées dans le paysage académique et associatif subventionné en Belgique. Et lorsqu'elles le sont, le curseur est souvent mis sur celles et ceux qu'il convient d'intégrer. Sur les minorités visibles. Ce qui contribue à faire d'elles "une question", "un problème", et dans le même temps à occulter tout questionnement sur le groupe majoritaire, tellement visible qu'il en devient invisible.

Suivent les arguments culturels : "Si c'est pour prendre le risque que la personne ne s'intègre ni dans l'équipe ni dans la culture de l'entreprise, ce n'est positif pour personne. Et ça n'a rien à voir avec la couleur de peau, c'est juste une différence de culture". Avec à l'appui le recours fréquent à l'un ou l'autre exemple extrêmement caricatural chargé de confirmer les stéréotypes racistes.

Le racisme est systémique

Si ces discours ne sont pas surprenants – ils ne font que confirmer le passage déjà bien documenté à un racisme culturel –, ils mettent en lumière une grande méconnaissance chez nos répondant.e-s² concernant le racisme et ses modes de fonctionnement. À titre d'illustration, plusieurs personnes ont spontanément expliqué que c'est souvent plus facile pour tout le monde quand "ils" sont engagés pour des fonctions en back

1 - Le terme "Blanc" ne renvoie aucunement à une dimension biologique ou essentialisée. Il n'est plus à démontrer que les races n'existent pas, biologiquement. Mais elles existent encore, en tant que constructions sociales structurant les rapports sociaux.

2 - Cette question avait déjà été brièvement abordée dans l'étude réalisée par Mireille-Tsheusi Robert sur les représentations du racisme anti-Noirs au sein du monde associatif subventionné en Belgique francophone. Voir Robert M-T (2016), "Racisme anti-Noirs : entre méconnaissance et mépris", Couleur Livres. Disponible sur <http://www.bepax.org/publications/etudes-et-outils-pedagogiques/etudes-et-livres/racisme-anti-noirs-entre-meconnaissance-et-rejet,0000817.html>



Des réflexes de protection et des hésitations qui en disent long.

office. De même, l'absence quasi-totale de personnes non-blanches au sein d'une entreprise, et plus encore au sein des postes à responsabilité, ne constitue pas a priori un point d'attention.

La méconnaissance concerne également "l'autre côté du miroir": les répondant.es se situent — de manière implicite, sans jamais y faire référence — en dehors des considérations de race. Par exemple, lorsqu'il est demandé aux répondant.e-s dont l'entreprise dispose d'un.e conseiller.ère en diversité si ce poste est occupé par une personne non-blanche, il est difficile de ne pas lire la surprise sur les visages: "ce serait quand même bizarre", "on ne peut pas être juge et partie". Épargnées du fardeau de la race, les personnes blanches incarneraient le neutre, l'objectivité, l'universel.

C'est en fait une méconnaissance profonde au sujet de la dimension structurelle du racisme qui frappe. Le racisme concerne les autres et reste confiné à l'intention individuelle. Questionné.e-s sur la pertinence d'instaurer des *affirmative actions*, les arguments avancés pour dénoncer ces "mesures injustes" traduisent cette ignorance — ou cet aveuglement? — face à l'asymétrie structurelle produite par le racisme: "l'accès à l'emploi ne doit pas devenir discriminatoire, chacun doit avoir la même chance".

La méconnaissance concerne finalement l'ampleur des discriminations, en l'occurrence les chiffres relatifs au taux de chômage des afro-descendant.e-s — et en particulier au taux de chômage toujours très élevé des secondes générations, nées et scolarisées en Belgique —, au niveau moyen d'éducation élevé et à l'ampleur de la déqualification³.

"Oui mais..."

De la méconnaissance, donc. Mais pas seulement. Face à ces chiffres qui remettent en cause leurs discours color-blind, deux attitudes principales sont observables chez les personnes interrogées. D'une part, elles ont très majoritairement réorienté le débat vers les racisé.e-s. Le plus souvent en replaçant sur les épaules des Afro-descendant.e-s le poids de la responsabilité de leur situation, dans des phrases commençant par "Oui mais...". Reviennent alors les stéréotypes racistes, mais aussi le fait que les Afro-descendant.e-s sont très peu nombreux à postuler: "et s'ils ne postulent pas, on ne peut pas le faire à leur place". Aucune des personnes interrogées n'a affirmé de manière claire que cela pouvait s'expliquer par des considérations propres à l'entreprise et à son fonctionnement, ou propres à la société de manière générale⁴. Dans le meilleur des cas, "les torts sont partagés".

D'autre part, confrontées à la réalité des chiffres, les personnes interrogées ont, à des degrés divers, semblé sur la défensive, comme si cette remise en cause de leur discours constituait une attaque contre leur personne. Un malaise palpable que l'on retrouve également dans les hésitations constantes relatives à l'usage de certains termes: Noirs, Africains, personnes d'origine africaine, étrangers, immigrés, Blacks...

Des réflexes de protection et des hésitations sémantiques qui en disent long, notamment sur la conscience que, malgré tout, "quelque chose ne va pas". Quelque chose qu'il est sans doute plus facile de ne pas questionner. Car après tout, pourquoi souhaiterions-nous voir des privilèges injustes là où nous pouvons voir du mérite?

Les brebis galeuses racistes d'un côté, nous de l'autre!

Ainsi, outre une méconnaissance qu'on peut résumer comme une incapacité à concevoir le racisme dans sa dimension systémique, on retrouve un profond déni du racisme et une difficulté à entendre des discours remettant en cause leur vision de la société. Un constat qui, selon nous, est loin de se limiter à nos répondant.e-s mais qui concerne une grande majorité de la population blanche qui se pense et s'affirme non-raciste, comme l'illustrent deux exemples récents.

D'une part, les réactions suite à la vidéo de Cécile Djunga⁵, qui traduisent principalement la surprise et l'indignation face à ces individus racistes qu'il convient de faire taire. Avec une division implicite de la société entre eux et nous, entre racistes et non-racistes. Une vision morale du racisme qui prédomine largement, au détriment d'une conception systémique mettant en avant les mécanismes institutionnels et modes d'organisation de la société — auxquels nous participons tou.te-s collectivement — dans la production et perpétuation des inégalités racistes.

D'autre part, le débat "À votre avis" sur le racisme⁶, avec un plateau composé exclusivement de personnes blanches, détentrices de l'expertise tandis que les racisé.e-s se trouvent, une fois encore, maintenu.e-s dans une position périphérique et de témoins. Face aux interpellations sur les réseaux sociaux, les réactions des organisateurs du débat constituent une seconde violence: des réactions qui traduisent cette incapacité — ou cette absence de volonté — non seulement à comprendre la violence symbolique et symptomatique de cette invisibilisation, mais aussi à se taire et à écouter le point de vue situé et l'expertise des premières personnes concernées.

"Comment est-il encore possible de ne pas savoir?"

L'objectif n'est ni d'essentialiser des catégories sociales ni de diviser la société entre une majorité ignorante et des minorités conscientes. Il s'agit de questionner ces constats. Dans une société à ce point marquée par un racisme structurant la vie sociale et dénoncé depuis longtemps par les racisé.e-s, comment est-il encore possible de ne pas savoir?

Il y a bien sûr des stratégies individuelles d'aveuglement. De fait, si on admet que "la domination [implique] un vécu distinct et une distribution inégale de la connaissance et, partant, une forme différenciée de conscience de la domination elle-même"⁷, cela ne signifie pas que les dominant.e-s n'ont pas conscience de l'existence de l'oppression et des injustices produites. Beaucoup ne veulent tout simplement ni voir, ni savoir, comme l'a montré un récent débat relatif à la restitution des biens culturels africains⁸: les trois intervenants blancs du plateau ont semblé apeurés et sur la défensive, s'agrippant désespérément à leurs privilèges et leur sentiment de supériorité.

Cela dit, une approche individuelle n'est pas suffisante face à un phénomène structurel. Les personnes blanches sont socialisées dans une société profondément marquée par les représentations coloniales et la déshumanisation des Noirs, et ces imaginaires racistes inscrits dans une histoire d'oppression ont encore un impact énorme sur les constructions, les perceptions et les structures sociales. Pourtant, notre socialisation nous pousse à nous considérer en dehors de ces considérations raciales et à ne voir ni les privilèges que nous retirons du racisme, ni la manière dont ceux-ci contribuent individuellement et collectivement à le perpétuer. Cette large "méconnaissance blanche",

et ce qu'elle induit en termes d'immobilisme, de silence et d'inaction face au racisme, est-elle en partie induite par notre socialisation? À côté des attitudes conscientes de déni et de mauvaise foi, et à côté d'un racisme individuel assumé — qui trouve notamment son institutionnalisation dans la présence de l'extrême-droite au pouvoir —, quels sont les mécanismes structurels qui poussent à ne pas voir l'omniprésent et à nier l'évidence, quitte à discréditer les racisé.es qui la dénoncent?

Cela invite selon nous à questionner les processus de construction des identités blanches. Non pas pour mettre les blancs.ches encore plus au centre des débats, mais pour déconstruire la blancheur comme outil d'appropriation de l'universel et de perpétuation de la domination raciale. Certainement pas non plus pour relativiser la violence du racisme, ni déresponsabiliser les individus via l'excuse "je ne savais pas". Le racisme est une agression violente qu'il faut dénoncer, et face à laquelle il est légitime de se défendre. La méconnaissance ne doit jamais être une excuse face à la violence raciste: elle est un problème. Mais un problème, vu son ampleur, qu'il nous semble essentiel de ne pas circonscrire uniquement à une approche individuelle. Sarah Demart rappelle que "c'est bien en tant qu'autre racialisé et racisé que les personnes d'ascendance africaine ont été historiquement intégrées au vivre ensemble belge. Or, à ce jour, la mise en récit national de cette histoire partagée et de sa transformation dans le temps ne nous permet pas de saisir à quel moment la "déracialisation" de l'autre, et donc de soi, serait intervenue au niveau des imaginaires et des représentations. Bien qu'embryonnaire et peu visible en Belgique, l'état de l'art ne permet pas de dire qu'elle a eu lieu"⁹. Cet indispensable moment de rupture, de "déracialisation", doit être structurel.

Nicolas Rousseau

3 - À ce sujet, lire Demart S., Schoumaker B., Godin M., Adam I. (2017), *Des citoyens aux racines africaines: un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.
 4 - À ce sujet, lire notamment Gatugu J. (2017), *La discrimination des Africains qualifiés sur le marché de l'emploi*, Etude de l'IRFAM, Liège; et Demart S. et Robert M.-T. (2017), *La couleur du risque. Jeunes afro-descendant.e.s et entrepreneuriat*, BePax, Bruxelles. Disponible ici: <http://www.bepax.org/publications/etudes-et-outils-pedagogiques/etudes-et-livres/la-couleur-du-risque,0000904.html>
 5 - http://plus.lesoir.be/176897/article/2018-09-05/la-presentatrice-meteo-de-la-rtbf-cecile-djunga-en-pleurs-je-recois-des-tonnes#_ga=2.56227500.687136558.1537524838-1475057026.1483611602
 6 - <https://www.rtb.be/auvio/detailLa-votre-avis?id=2396060>
 7 - Cervulle M. (2012), "La conscience dominante. Rapports sociaux de race et subjectivation", *Cahiers du Genre* 2012/2 (n° 53), p. 50
 8 - https://www.rtlplay.be/cest-pas-tous-les-jours-dimanche-p.8455/rendre-au-congo-ce-qui-est-au-congo-c_12164143
 9 - Demart S. (2018), *L'impensé de la Belgique noire: points de vue situés sur l'oblitération de l'autre*, in *La Revue Nouvelle*, "Hantise (dé)coloniale", 2018-01.

Devenez acteur de paix !

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue Signes des Temps, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire.

Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à **faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120**. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux ! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

BePax est également apte à recevoir des legs. Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au +32 (0)2 896 95 00 ou via info@bepax.org.

Consultez nos autres dossiers thématiques :

Signes des Temps

Colonisation :
**ce passé difficile
à solder**

AÔUT - SEPT. 2018

Signes des Temps

Belgique, terre d'écueils :
**ces conflits
qu'on importe**

AVRIL - MAI 2018

Signes des Temps

Complotisme :
**le danger de
la résignation**

NOV. - DÉC. 2017

Signes des Temps

Lois mémorielles :
**quelle histoire
pour un avenir
commun ?**

SEP. - OCT. 2017

Surfez sur www.bepax.org
et suivez-nous sur



**BePax**
Dialogue & Diversité

ASBL BePax
Chaussée Saint-Pierre, 208
1040 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 896 95 00
E-mail: info@bepax.org
facebook.com/bepaxasbl
www.bepax.org